

VERSION PROVISOIRE

NE PAS CITER SANS MENTIONNER LA SOURCE
La version définitive comprend aussi le compte rendu analytique bilingue. Les annexes sont reprises dans une brochure séparée.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS
DE BELGIQUE

VOORLOPIGE VERSIE

NIET CITEREN ZONDER BRONVERMELDING
De definitieve versie bevat ook het tweetalige beknopt verslag. De bijlagen zijn in een aparte brochure opgenomen.

BELGISCHE KAMER VAN
VOLKSVERTEGENWOORDIGERS

COMPTE RENDU INTEGRAL**INTEGRAAL VERSLAG**

COMMISSION DE L'INTERIEUR, DE LA SECURITE,
DE LA MIGRATION ET DES MATIERES
ADMINISTRATIVES

COMMISSIE VOOR BINNENLANDSE ZAKEN,
VEILIGHEID, MIGRATIE EN BESTUURSZAKEN

Mercredi**Woensdag****15-06-2022****15-06-2022****Après-midi****Namiddag**

*Les textes n'ont pas encore été révisés par les orateurs.
Ceux-ci peuvent communiquer leurs corrections par écrit
avant le*

20/06/2022, à 16 heures

au Service du Compte rendu intégral.

e-mail: CRIV@lachambre.be

*De teksten werden nog niet door de sprekers nagezien. Zij
kunnen hun correcties schriftelijk
meedelen vóór*

20/06/2022, om 16 uur

aan de Dienst Integraal Verslag.

e-mail: CRIV@dekamer.be

| | |
|-------------|---|
| N-VA | Nieuw-Vlaamse Alliantie |
| Ecolo-Groen | Ecologistes Confédérés pour l'organisation de luttes originales – Groen |
| PS | Parti Socialiste |
| VB | Vlaams Belang |
| MR | Mouvement Réformateur |
| CD&V | Christen-Democratisch en Vlaams |
| PVDA-PTB | Partij van de Arbeid van België – Parti du Travail de Belgique |
| Open Vld | Open Vlaamse Liberalen en Democraten |
| Vooruit | Vooruit |
| Les Engagés | Les Engagés |
| DéFI | Démocrate Fédéraliste Indépendant |
| INDEP-ONAFH | Indépendant - Onafhankelijk |

| Abréviations dans la numérotation des publications : | | Afkortingen bij de nummering van de publicaties : | |
|--|---|---|--|
| DOC 55 0000/000 | Document parlementaire de la 55 ^e législature, suivi du n° de base et du n° consécutif | DOC 55 0000/000 | Parlementair stuk van de 55 ^e zittingsperiode + basisnummer en volgnummer |
| QRVA | Questions et Réponses écrites | QRVA | Schriftelijke Vragen en Antwoorden |
| CRIV | Version provisoire du Compte Rendu Intégral | CRIV | Voorlopige versie van het Integraal Verslag |
| CRABV | Compte Rendu Analytique | CRABV | Beknopt Verslag |
| CRIV | Compte Rendu Intégral, avec, à gauche, le compte rendu intégral définitif et, à droite, le compte rendu analytique traduit des interventions (avec les annexes) | CRIV | Integraal Verslag, met links het definitieve integraal verslag en rechts het vertaalde beknopt verslag van de toespraken (met de bijlagen) |
| PLEN | Séance plénière | PLEN | Plenum |
| COM | Réunion de commission | COM | Commissievergadering |
| MOT | Motions déposées en conclusion d'interpellations (papier beige) | MOT | Moties tot besluit van interpellaties (op beigekleurig papier) |

| Publications officielles éditées par la Chambre des représentants | Officiële publicaties, uitgegeven door de Kamer van volksvertegenwoordigers |
|---|---|
| Commandes : | Bestellingen : |
| Place de la Nation 2 | Natieplein 2 |
| 1008 Bruxelles | 1008 Brussel |
| Tél. : 02/ 549 81 60 | Tel. : 02/ 549 81 60 |
| Fax : 02/549 82 74 | Fax : 02/549 82 74 |
| www.lachambre.be | www.dekamer.be |
| e-mail : publications@lachambre.be | e-mail : publicaties@dekamer.be |

consensus autour de ce projet intégré est désormais atteint quant au concept de la spécialisation mais un dernier point relatif à la mise à disposition des images de vidéosurveillance de la SNCB au profit des zones de police est encore à l'étude. Différentes réunions devraient avoir lieu dans le courant de l'été à ce sujet.

11.03 **Nicolas Parent** (Ecolo-Groen): Madame la ministre, je vous remercie d'avoir fait l'état de la question. Cela nous permet de constater que les choses avancent et sont en bonne voie. Comme vous le savez, ce partage des compétences entre la police des chemins de fer et Securail constitue une matière fondamentale pour pouvoir renforcer la sécurité sur le rail. Je me réjouis donc que le dossier avance car si on veut plus de personnes sur le rail, il faut renforcer la sécurité tant pour les passagers que pour le personnel. Il y a également une forte attente du personnel de Securail pour apporter de la clarté dans la définition de leurs missions. Dès lors, je vous donne rendez-vous à la fin de l'été pour faire le point avec vous sur l'évolution de ce dossier. Je vous remercie déjà pour la réponse intermédiaire.

*L'incident est clos.
Het incident is gesloten.*

12 **Question de Daniel Senesael à Annelies Verlinden (Intérieur et Réformes institutionnelles) sur "Les bandes de motards" (55028579C)**

12 **Vraag van Daniel Senesael aan Annelies Verlinden (Binnenlandse Zaken en Institutionele Hervormingen) over "Motorbendes" (55028579C)**

12.01 **Daniel Senesael** (PS): Madame la ministre, début mai, une agression d'une rare violence s'est produite en plein après-midi dans le centre ville de Tournai. Des individus, membres du groupe de motards Hell's Angels, ont porté des coups de marteau à des membres des Bandidos, une bande rivale. Je vous assure! Ce n'était pas le tournage d'un film!

Au sein de notre assemblée, ces dernières années, plusieurs débats ont déjà eu lieu avec vos prédécesseurs concernant la problématique des bandes de motards violentes. Des débats parlementaires qui portaient tant sur les méfaits, trafics, voire meurtres qui ont été commis par celles-ci, mais aussi sur l'appartenance supposée ou établie de certains fonctionnaires dépositaires de l'autorité publique à celles-ci.

Ces bandes représentent un danger majeur pour notre État de droit qu'il nous revient de protéger dans le respect évidemment des libertés fondamentales. Madame la ministre, au niveau de la police intégrée existe-t-il des directives spécifiques concernant ces bandes de motards violentes tant pour lutter contre leurs méfaits que pour les suivre et les surveiller?

En collaboration avec votre collègue de la Justice et de la Sûreté de l'État, envisagez-vous de nouvelles directives, voire de nouvelles mesures y compris législatives, pour mieux suivre ces bandes violentes, les personnes qui y appartiennent; voire intervenir de façon proactive, sans porter atteinte évidemment à la liberté d'association?

Dans ce cadre, une réflexion est-elle menée en collaboration avec nos pays limitrophes?

12.02 **Annelies Verlinden**, ministre: Monsieur Senesael, les directives pour le suivi des bandes de motards criminelles sont reprises dans la COL confidentielle 6/2009. Le service Highsider de la direction centrale DJSOC est chargé de surveiller les bandes de motards criminelles qui répondent à la définition de cette circulaire.

Au sein de la police fédérale, la DAO est également en charge du suivi de police administrative des clubs de motards repris sur la liste ministérielle; cela sur la base de la MFO-3.

La COL 6/2009 est en cours de révision. Elle mettra davantage l'accent sur l'approche commune de la police judiciaire et administrative. En ce sens, il s'agit d'une nouvelle directive visant non seulement à prendre des mesures proactives pour prévenir l'installation et l'expansion de ce groupement, mais également impliquer une politique de poursuite plus uniforme. Il n'est, par contre, pas envisagé de prendre des nouvelles mesures législatives.

Dans le cadre de la lutte contre les bandes de motards criminelles, une collaboration existe entre les pays limitrophes. Les experts échangent les données sur le phénomène et discutent de pistes communes. Toutefois, la politique menée aux Pays-Bas et en Allemagne concernant l'interdiction civile des bandes de motards n'est pas une solution retenue par les experts belges, car elle rend quasi impossible le suivi des personnes qui y appartiennent, et donc du phénomène.

L'évaluation de cette mesure par les experts des

pays concernés n'est d'ailleurs pas positive. Bien qu'ils soient moins visibles du citoyen, les membres des clubs de motards visés sont toujours bien présents et commettent encore des méfaits.

J'espère vous avoir donné suffisamment d'informations avec mes réponses.

12.03 **Daniel Senesael** (PS): Madame la ministre, merci pour vos éléments de réponse.

*Het incident is gesloten.
L'incident est clos.*

De **voorzitter**: De vragen nrs. 55028658C van de heer Delizée, 55028805C, 55028806C, 55028807C en 55028808C van de heer Senesael, 55028826C van mevrouw Goethals en 55028859C van de heer Moyaers worden uitgesteld naar een volgende vergadering.

*De openbare commissievergadering wordt gesloten om 13.58 uur.
La réunion publique de commission est levée à 13 h 58.*